

Manifeste de Villes de France pour les élections européennes de mai 2019

Pour une Europe de la proximité



Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, présidente de Villes de France

A la veille des élections européennes, l'Europe est plus que jamais un projet politique essentiel dont nous devons collectivement nous saisir. Nos concitoyens demandent davantage de proximité et de réalisations concrètes car l'Europe apparaît souvent trop lointaine et trop technocratique. Les collectivités locales peuvent être ses meilleurs partenaires, ses relais de proximité, dans la défense de sa légitimité, la construction de son avenir et la concrétisation de ses objectifs.

L'Europe est un partenaire incontournable sur lequel nos villes souhaitent s'appuyer plus fortement dans le contexte budgétaire actuel. A travers les politiques qu'elle soutient, ces fonds présentent de réelles opportunités de leviers au bénéfice de projets structurants, innovants et ambitieux pour nos territoires. Les enjeux que portent la politique européenne de cohésion sont ainsi primordiaux dans de nombreux domaines comme l'impulsion de la croissance économique, la réduction des disparités régionales, la promotion des emplois de qualité, la stimulation de la R&D, etc. Elle est un moteur d'innovation puissant pour les villes représentées par notre association.

Nos institutions européennes reposent sur un dénominateur commun : la défense des valeurs, des objectifs et intérêts des États membres. Elles doivent ainsi s'approprier des problématiques de terrain pour être de véritables ambassadrices de nos territoires (qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux) permettant de défendre les intérêts de la France des territoires et, dans la situation actuelle des négociations, maintenir la politique européenne de cohésion. **Il ne nous faut ni plus ni moins d'Europe, il nous faut mieux d'Europe ! C'est l'objet de ce manifeste dont nous vous invitons à vous saisir.**



Luc BOUARD, maire de La Roche-sur-Yon, président de la CA de La Roche-sur-Yon, président du groupe de travail Europe de Villes de France

A l'heure où les populismes progressent en Europe, nos concitoyens vont bientôt élire leurs représentants au Parlement européen. L'enjeu est de faire de l'Europe un projet fédérateur qui suscite de l'espoir. Pour cela, les villes doivent être au cœur du projet. Étant leurs relais, les élus locaux peuvent témoigner des apports concrets de l'Europe. Pour la Roche-sur-Yon, ville dont je suis le maire, ce sont plus de 3 millions d'euros qui seront investis par l'Union Européenne entre 2014 et 2020. Ces sommes nous servent à la rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires, à financer la création d'une Maison de Santé et répondre ainsi au maintien de l'offre de soins. L'aide de l'Union Européenne se déploie aussi pour préserver et améliorer notre environnement et notre cadre de vie.

Cependant, l'Europe souffre d'une image négative au regard des normes et procédures excessives. Il est indispensable de revenir au quotidien des citoyens, à leurs attentes au plus près des territoires. L'Europe est avant tout le projet de la paix et de la prospérité économique, ce sont ses valeurs qui peuvent mobiliser nos concitoyens et non une approche technocratique du quotidien. Les échanges entre parlementaires européens et élus locaux doivent être renforcés afin de mieux appréhender les attentes des citoyens dans les territoires. C'est tout l'enjeu de ce manifeste de Villes de France dont nous vous invitons à prendre connaissance.

Ensemble, donnons à l'Europe cet ancrage local qui nous est si précieux !

1 • Agglomération de Beauvais

Programme européen concerné : FEDER-FSE

Période de réalisation : 2018-2019

Bénéficiaire du projet : Communauté d'Agglomération

Budget du projet : 17 500 000 € HT

Subvention européenne : 2 200 000 €

Descriptif du projet : Construction d'un nouveau théâtre.

2 • Agglomération de Bourg-en-Bresse

Programme européen concerné : Investissement territorial intégré.

Période de réalisation : 2015-2020

Bénéficiaires du projet : Bourg-en-Bresse agglomération, Chambéry Métropole, Grand Lac-Communauté d'agglomération du Lac du Bourget, Grenoble Alpes Métropole, Grand Lyon-Métropole, Saint-Etienne Métropole

Subvention européenne : 39 000 000€

Descriptif du projet : Sélection d'opérations de développement urbain en tant qu'organisme intermédiaire pour les quartiers politiques de la ville, notamment sur les usages numériques, l'efficacité énergétique et la mobilité durable.

3 • Agglomération de Forbach Porte de France

Programme concerné : Interreg VA Grande Région

Période de réalisation : 2016-2019

Bénéficiaires du projet : Conseil régional Grand Est, ministère de l'Economie, du Travail, de l'Energie et des Transports du Land de Sarre, Eurodistrict Saarmoselle, Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France

Budget du projet : 3 135 000 €

Subvention européenne : 1 881 000 €
Descriptif du projet : **Projet TICKETING SARRE-MOSELLE** visant à proposer aux voyageurs frontaliers un seul support de titre de transport.

4 • Saint-Brieuc Armor Agglomération

Programme européen concerné : FEDER

Période de réalisation : 2016-2018

Bénéficiaire du projet : Communauté d'Agglomération

Budget du projet : 6 400 732€

Subvention européenne : 2 508 447€ (39,19%).

Descriptif du projet : Aménagements urbains dans le cadre de la transformation de la gare de Saint-Brieuc en **pôle d'échanges multimodal**.

5 • Châlons-en-Champagne Agglomération

Programme européen concerné : FEDER

Période de réalisation : 2018 - 2020

Bénéficiaire du projet : Communauté d'agglomération

Subvention européenne : 1 450 000 €

Descriptif du projet : Renforcement de **l'espace autour de la gare** (accessibilité, échange multimodal, billetterie interopérable).

6 • Ville de Blois

Programme européen concerné : FEDER

Période de réalisation : 2010-2014

Bénéficiaire du projet : Ville

Budget du projet : 2 191 000 €

Subvention européenne : 546 000 €

Descriptif du projet : Installation d'un **réseau de chaleur urbaine** alimentant 5000 logements collectifs.

7 • Nevers Agglomération

Programme européen concerné : FEDER

Période de réalisation : 14 décembre 2018-5 février 2019

Bénéficiaire du projet : Communauté d'agglomération

Budget du projet : 165 000 €

Subvention européenne : 28 000 € (17%)

Descriptif du projet : Expérimentation de la **Navette Autonome sur Voies Ouvertes** de Nevers Agglomération (NAVONA) pour une circulation partagée afin d'attirer des personnes en centre-ville.

8 • Ville de La Roche-sur-Yon

Programme européen concerné : Programme opérationnel FEDER 2014-2020 en Pays-de-la-Loire.

Période de réalisation : 2015-2016

Bénéficiaire du projet : Ville

Budget du projet : 1 300 000 €

Subvention européenne : 418 984 €

Descriptif du projet : Mise en place d'une **Maison de santé pluriprofessionnelle** (MSP), notamment afin d'inciter les jeunes à s'installer, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

9 • Agglomération du Grand Cahors

Programme européen concerné : FEDER pour l'Interreg SUDOE (Sud-Ouest Europe)

Période de réalisation : juillet 2016- juin 2019

Bénéficiaires du projet : Grand Cahors (France), Vitoria-Gasteiz (Espagne), société Porto Vivo (Espagne), Sites et cités remarquables de France, entreprise Tecnalia, INSA Toulouse

Budget du projet : 2 572 000€

Subvention européenne : 1 415 612,78€

Descriptif du projet : Expérimentation d'**éco-rénovation du logement patrimonial** via le programme ENERPAT dans trois villes ayant des centres anciens types : Vitoria, Porto et Cahors, qui est chef de file du projet.

10 • Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

Programme européen concerné : FEDER

Période de réalisation : 2015-2016

Bénéficiaire du projet : Communauté d'agglomération

Budget du projet : 978 734 €

Subvention européenne : 171 040 €

Descriptif du projet : **Déploiement du haut débit** via le programme « boucles locales haut débit », notamment en zones blanches ou grises.

D'après un sondage de l'Eurobaromètre de novembre 2017, **plus de deux tiers des personnes interrogées sont convaincues que leur pays a bénéficié de son appartenance à l'Union européenne**. Pour autant, la méfiance et la méconnaissance des citoyens à l'égard des institutions européennes est à l'origine de la **montée des populismes** dans un certain nombre de pays.

Les élus de Villes de France souhaitent rappeler le rôle majeur que joue l'Europe dans le **maintien de la paix** et de la cohésion territoriale ainsi que dans la **compétitivité et la prospérité économique** du continent. Les élus locaux sont des relais précieux car ils portent une **démocratie active, du quotidien** et entretiennent une relation de confiance avec leurs concitoyens.

Dans le cadre de l'initiative « Réflexions sur l'Europe » du Comité européen des Régions, il est relevé que les citoyens veulent **« un projet européen fondé sur la solidarité, la cohésion et la proximité »**.

Villes de France souhaite à ce titre vous soumettre 7 propositions pour renforcer l'Europe de la proximité.



7 propositions pour renforcer l'Europe de la proximité

- ➔ **Parce que l'Europe doit être un projet plus concret, au plus près des réalités du terrain, priorisons les politiques ayant un impact local.** Cela doit se traduire par un renforcement de la politique de cohésion ou par l'inclusion systématique d'une dimension locale aux politiques financées (éducation, mobilité, emploi...).
- ➔ **Parce que nos territoires sont les premiers lieux de déclinaison des politiques européennes par le développement de projets structurants, octroyons un vrai rôle au Comité des régions** en appui au Parlement européen. Cela doit se traduire par un pouvoir de blocage sur les mesures affectant nos collectivités. A l'image du Conseil National d'Évaluation des Normes, un avis du Comité des régions inviterait le Parlement à reprendre le texte.
- ➔ **Parce que les villes de taille moyenne ont particulièrement souffert de phénomènes de dévitalisation, élaborons un plan à destination de ces villes.** Cette démarche peut s'inspirer de l'esprit du programme Action Cœur de Ville tout en complétant sur d'autres problématiques comme la santé et l'enseignement supérieur. L'enjeu doit être d'assurer l'équilibre entre grandes villes et espaces ruraux, en s'appuyant sur les relais que sont les villes moyennes. Cela doit se traduire par la mise en place d'un fonds dédié. Il apparaît également nécessaire de créer un **partenariat de l'Agenda Urbain Européen consacré au lien urbain-rural** afin de lutter contre les inégalités et le sentiment d'abandon de certains territoires.
- ➔ **Parce que l'Europe doit apparaître moins lointaine et dialoguer davantage avec les territoires, renforçons les liens entre parlementaires européens et élus locaux.** Villes de France propose d'organiser à ce titre une rencontre annuelle visant à favoriser les échanges dans une logique gagnant-gagnant pour nos territoires.
- ➔ **Parce que le changement climatique est l'enjeu majeur de notre époque et que les villes sont le terrain d'action privilégié, impliquons davantage les collectivités dans les politiques en faveur de la transition écologique.** Cela doit se traduire par un accompagnement à la rénovation énergétique des logements, aux nouvelles pratiques agricoles et aux mobilités d'avenir. Nos villes ont un rôle d'aménageur urbain central pour la transition notamment avec la problématique de l'étalement urbain et la réhabilitation des friches.
- ➔ **Parce que l'éducation est un pilier de notre démocratie et de l'égalité des chances, renforçons l'enseignement supérieur de proximité dans les villes moyennes.** Il apparaît ainsi indispensable de mettre l'accent sur les villes de taille moyenne dans le programme Erasmus. L'expérience que les jeunes font de l'Europe ne doit pas être réservée aux métropoles. Nos villes sont également pour eux des laboratoires d'apprentissage.
- ➔ **Parce que la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne affectera nos territoires, notamment nos villes littorales à travers les enjeux de la pêche, prévoir des mesures d'accompagnement** sur les flux de population et de marchandises, l'activité économique et les programmes de recherche.

Présidée par **Caroline Cayeux, maire de Beauvais, présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis**, et co-présidée par **Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, président de la Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse**, **Villes de France**, association pluraliste d'élus, forte de près de 30 ans d'action, sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes, représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs.

